

GENDARMERIE NATIONALE

BORDEREAU D'ENVOI

Affaire:

30-3-81

CONSTITUANT AVEC LES PIECES
qu'il ENUMERE la PROCEDURE
ENREGISTREE à L'UNITE SOUS
LE Numéro INDIQUE CI-CONTRE

P.V. N° 854/I98I

81306704

Objet de la Procédure:

- Enquête suite à observation d'un phénomène anormal dans
le ciel messin.

ENQUETE:

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS.

DESIGNATION DES PIECES

- Procès-verbal unique, comportant 4 feuillets.

DESTINATAIRES:

I - Monsieur le Préfet de la Moselle, à METZ
I - Monsieur le Procureur de la République, à METZ
I - Monsieur le Général Gouverneur, Commandant le 1er
C.A. et la 6ème Région Militaire, à METZ
I - Monsieur le Général Commandant la F.A.T.A.C. 1ère
Région Aérienne, à METZ

2 - Monsieur le Ministre des Armées, Direction de la
Gendarmerie et de la Justice Militaire, bureau emploi
renseignements, Section opérations V.H. à PARIS

I - Monsieur le Général, Commandant la Gendarmerie de la
6ème Région, V.H. à METZ
I - Archive transmise au Commandant de Groupement, le:

Vu et transmis par:

23 AVR. 1981

Le Colonel
Cdt le Groupement

PROCÈS VERBAL N° 854 // 1981

ANALYSE - RÉFÉRENCE

ANALYSE: Enquête suite à observation d'un phénomène anormal dans le ciel messin.
REFERENCE: C.M. N° 32.600.MA/GEND.T du 2 Août 1968.

NOUS SOUSSIGNÉS 1
gendarmes,

VULES ARTICLES
RAPPORTEONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

Le trente et un mars mil neuf cent quatre vingt un, à huit heures trente, suite à un article de presse paru dans le Republicain Lorrain de ce jour et relatant l'apparition d'un objet volant non identifié sur le "Zheutt" de Magny, terme local désignant l'ancienne décharge publique de la ville de METZ, il nous est ordonné d'effectuer une enquête.

- Nous nous transportons sur place en vue d'établir la réalité des faits. Sur les lieux, nous apprenons que l'engin aperçu la veille entre 11 heures et 12 heures a évolué au-dessus du quartier Barral, Hannaux et Place Frécot où il s'est immobilisé un long moment.

ETAT DES LIEUX: Le quartier composé des deux rues et de la Place ci-dessus précitées est situé au Sud de la Ville. Il se trouve dans le périmètre formé par la Rue Pioche et la Place Bouchette au Nord, la rue Henri Frécot au Sud, le remblai de la voie ferrée à l'Est et l'Avenue André Malraux à l'Ouest.

- C'est dans ce contexte que nous devons mener nos investigations car, apparemment, seuls les habitants du secteur semblent avoir aperçu l'O.V.N.I. objet de notre enquête.

ENQUETE: Selon les premiers témoignages recueillis de vive voix, la veille 30 mars 1981, vers 11 h 30, une sorte de ballon sans forme bien définie allant de celle d'un oeuf à une sphère en passant par un octogone, aurait été aperçu évoluant dans le ciel au-dessus des blocs à usage d'habitations du quartier en question. L'engin serait venu de la direction de FLEURY - FOUILLY - MAGNY c'est-à-dire en suivant un axe Sud Nord. Après avoir dérivé lentement, il aurait perdu de l'altitude pour s'immobiliser durant une demi-heure à la verticale du bloc de la rue Hannaux. Le premier témoin le situe quant à lui au-dessus du foyer du troisième étage de la rue Vandernoot où il aurait stationné une heure.... Cet établissement est situé à 200 mètres à vol d'oiseau du premier point rue Hannaux.

- La plupart des personnes du quartier interrogées sont unanimes pour confirmer la présence de l'objet. Curieusement, dès que l'on contacte les riverains immédiats, nous trouvons des gens tout à fait ignorants des faits et plutôt surpris par notre

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES
DESTINATAIRES
- (Voir Bordereau d'envoi).
ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

DATE DE CLOTURE
Le 15 Avril 1981.

VU ET TRANSMIS PAR ...
LE COMMANDANT D'UNITÉ
SIGNATURE
ET CACHET
O.M.

mission. Pourtant, bon nombre de personnes entre deux âges vivent dans les villas et pavillons bordant la rue Hannaux et la Place Frécot. Elles étaient pour la plupart présentes à leur domicile ou occupées dans leur jardin. Cependant, aucune d'entre elles n'a aperçu quelque chose d'anormal dans le ciel, ni même remarqué l'attroupement qui s'était soi-disant formé dans la rue à cette occasion.

- A l'épicerie du coin où les conversations vont bon train sur le sujet, il n'est recueilli que des éléments imprécis provenant du colportage des clients et des enfants. Au foyer Vandernoet l'en ignore tout de l'évènement. Bref, au départ, il est permis de douter du bien fondé de celui-ci.

- Procédant à diverses auditions, nous entendons:

qui déclare:

**** Hier 30 mars 1981 vers 11 heures je me trouvais à proximité de ma caravane, occupé à réparer ma voiture.

- Tout à coup, j'ai aperçu dans le ciel venant du côté de l'Avenue Malraux, une espèce de gros ballon de plusieurs couleurs, lequel s'est stabilisé durant près d'une heure au-dessus du foyer du 3ème étage rue Vandernoet. Ce ballon avait à peu près les dimensions d'une voiture et sans forme bien définie.

S.I. Il a bien été immobilisé près d'une heure comme je vous l'ai dit et tout le quartier a pu le constater comme moi. Des journalistes sont même venus pour l'observer.

- L'engin n'émettait aucun bruit. Brusquement il est remonté dans les airs et a disparu dans les nuages. Tout le monde en a conclu qu'il s'agissait de martiens. Pour ma part cela doit être vrai à en juger par cette présence étrange et venue on ne sait d'où. C'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet. *****

Le 31 mars 1981 à 10 heures. Lecture faite par nous de la déclaration ci-dessus l'intéressé ne sachant pas lire le français. Il y persiste n'ayant rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

qui déclare:

**** Hier 30 mars vers 11 h 30, je rentrais de ville et rejoignais mon domicile. A proximité du centre social rue Pieche j'ai constaté qu'un attroupement s'était formé. Les gens observaient quelque chose dans le ciel. J'ai moi-même regardé et constaté qu'une sorte de soucoupe ou plutôt un genre d'oeuf était immobilisé à 20 ou 30 mètres au-dessus du bâtiment de la rue Hannaux.

- Cette sorte de ballon avait plusieurs couleurs, rouge, bleue, argenté et noir. Il a stationné assez longtemps, près d'un quart d'heure environ. Beaucoup de gens du quartier l'ont également observé. Il n'émettait aucun bruit.

S.I. Lorsque je l'ai vu, il venait de la direction de Magny avant de s'immobiliser au-dessus du bloc. Le temps était clair à ce moment là et il y avait un rayon de soleil. Il n'y avait pas de vent. L'engin était de la grosseur d'une voiture.

S.I. Lorsqu'il s'est remis en mouvement, il a dérivé latéralement au-dessus des bâtiments, vers la ville, toujours silencieusement pour reprendre ensuite tout doucement de la hauteur. *****

Le 31 mars 1981 à 10 h 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

...../.....

qui déclare:

***** Hier 30 mars 1981 vers midi, je me trouvais dans la rue Hannaux lorsque j'ai aperçu dans les airs une sphère au-dessus des maisons de la Rue Pieche. Cette sphère était aussi grosse que la moitié d'un immeuble. Cet engin ne faisait pas de bruit. Il changeait de couleur soit rouge, noir et argenté. Il n'y avait aucune fenêtre ni aucune porte. La paroi de cet engin était lisse. Cette sphère était métallique. Elle est restée immobile au-dessus des maisons pendant 3 minutes environ, puis elle est montée doucement et toujours sans bruit. Cette progression a duré dix minutes environ et avant d'atteindre les nuages la sphère a accéléré et disparu.

- Pendant la progression elle changeait de couleur. Pour mon compte personnel je pense que c'était un "O.V.N.I.". Je précise que les journalistes ne se trouvaient pas sur les lieux. Beaucoup de personnes ont observé ce phénomène. Je suis certain que ce n'était pas un appareil terrestre. Cet engin doit faire 25 mètres de diamètre.

- Je n'ai rien d'autre à ajouter. *****

Le 31 mars 1981 à 10 h 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

qui déclare:

*** Le 30 mars 81 vers 11 h 30, je me trouvais dans la rue Hannaux lorsque j'ai aperçu dans les airs une sphère qui se déplaçait/ au-dessus de l'Avenue de Magny, puis a tourné vers la rue Pieche. Cette sphère était à une hauteur de 100 mètres et mesurait un mètre de diamètre. Elle est restée immobile un moment au-dessus de la rue Pieche. Elle était de couleur changeante soit rouge, noire et argentée.

- Elle tournait sur elle-même et l'air qui se trouvait autour de celle-ci était trouble. Cette sphère est restée environ 20 minutes, puis a remonté la ville de METZ en direction de la foire exposition et a disparu dans les nuages. Je l'ai aperçue ensuite au-dessus des nuages et l'ai vue petite comme une étoile. Je pense que c'était un O.V.N.I. *****

Le 31 mars 1981 à 10 h 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

qui déclare:

***** Hier 30 mars 1981 vers 11 h 15, je me trouvais à ma fenêtre au deuxième étage lorsque j'ai aperçu dans le ciel une sorte de ballon. Celui-ci descendait lentement vers le bloc venant de la direction de MAGNY - FLEURY. Au fur et à mesure qu'il descendait il grossissait. Beaucoup de personnes l'ont également aperçu et tout le monde sortait pour l'observer.

- Je suis sortie également pour me mêler à la foule. L'engin s'est immobilisé à quelques dizaines de mètres du sol. Il présentait la forme d'une sorte de boule multicolore ou dominaient le rouge, le brillant argenté et le noir.

- Il n'émettait aucun bruit. Sa grosseur atteignait celle d'une petite voiture. Après avoir stationné durant près d'un quart d'heure, il s'est élevé en biais jusqu'à atteindre les nuages où il a disparu au-dessus de la ville. *****

Le 31 mars 1981 à 10 h 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

...../.....

qui

déclare:

***** Hier 30 mars 1981 dans la matinée, je me trouvais chez moi. Je me trouvais à mon balcon lequel est orienté sur la place Hannaux qui se situe entre les blocs des rues Hannaux et Barral. Il était 11 h 45 précisément lorsque j'ai vu une sorte de ballon dans le ciel lequel se dirigeait direction Nord-Est à haute altitude. Vu de mon point d'observation et compte tenu de la hauteur il paraissait gros comme un ballon de football. Il était de couleur argentée.

- Vers 11 h 30 j'ai remarqué un attroupement sur la place que je vous ai décrite, où 20 à 30 personnes en majorité des enfants s'étaient rassemblées. Tout le monde regardait vers le ciel. Moi-même je n'ai rien vu à ce moment là. Ce n'est que 10 minutes ou un quart d'heure plus tard que j'ai observé la présence de cette sorte de ballon très haut dans le ciel.

- Pour ma part, il s'agit vraisemblablement d'un ballon-sonde ou autre engin de ce genre. Il n'y a là aucun phénomène extra-terrestre comme beaucoup se complaisent à le dire. Il est certain que les langues vont bon train dans le quartier et vous n'y recueillerez très probablement que des versions plus ou moins extravagantes du phénomène en question. *****

Le 31 mars 1981 à 11 h 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

- Au vu des auditions qui précèdent, il semble que l'on ait bel et bien observé le phénomène. Pourtant, le doute demeure. En effet, il est anormal que seuls les habitants de ce quartier très particulier soient les seuls à l'avoir constaté, alors que ceux des maisons jouxtant le complexe n'ont absolument rien remarqué. Ces derniers se gaussent d'ailleurs franchement de l'article paru dans le journal. Celui-ci est selon eux purement fantaisiste.

- Enfin, aucun des nombreux témoins n'a eu le réflexe de photographier le phénomène bien qu'il se soit manifesté durant près d'une demi-heure. C'est pourtant la première idée qui vient à l'esprit des gens situés hors du périmètre considéré.

- Une hypothèse assez raisonnable a été avancée par une dame habitant juste à côté de l'endroit où l'O.V.N.I. se serait manifesté. Elle explique ainsi la chose: Au jour et heure indiqués, une légère brume stagnait à moyenne altitude. Le soleil qui approchait de son zénith et dont les rayons traversaient cette brume, pouvait provoquer un halo multicolore qui était susceptible de tromper un observateur non averti et lui faire croire à la présence d'un objet volant quelconque. Ce phénomène a été déjà remarqué à plusieurs reprises par la personne en question et cette version est parfaitement plausible.

- Par ailleurs, il pouvait s'agir encore d'un ballon-sonde lancé par une station météorologique. A ce sujet, la tour de contrôle de la base aérienne de METZ-FRESCATY n'a fait de son côté aucune observation particulière ce jour là.

- Il ne reste donc que les témoignages recueillis sur un secteur bien précis et extrêmement limité pour étayer le fait. Les gens qui demeurent aux abords immédiats préfèrent garder l'anonymat et s'abstiennent de toute déclaration écrite, ne voulant pas soutenir une thèse qui est pour eux dénuée de tout fondement.

- Par conséquent, faute d'éléments plus solides, nous clôturons le présent procès-verbal en émettant la plus grande réserve sur la réalité du fait qui s'y trouve rapporté.

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Fait et clos, le 1^{er} Avril 1981,

Le gendarme

Le gendarme

VU ET TRANSMIS par le Capitaine
de METZ

Commandant la Compagnie de Gendarmerie

au Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle
à METZ.

le 18 Avril 1981.